



Communiqué spécial

Aux enseignantes et enseignants du 3^e cycle du primaire

Domaines généraux de formation Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle

OBLIGATION POUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DU 3^E CYCLE DU PRIMAIRE DANS L'INSTRUCTION ANNUELLE 2018-2019



« ... En vertu du même article, le ministre a aussi prescrit, dans les domaines généraux de formation :

- des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves; »

*** Article 2.4.2

Depuis 2017-2018, cette disposition implique:

- Des obligations, au 3^E cycle du primaire, liées à des « Contenus en orientation scolaire et professionnelle - (COSP) ».
- Il y a 6 contenus (voir tableau au verso) à intégrer au 3^e cycle du primaire.
- Ces 6 contenus doivent être répartis dans le cycle.
- Les domaines généraux de formation, dont les COSP, sont l'affaire de l'ensemble de l'équipe école. Les enseignantes et les enseignants n'en sont pas les uniques responsables. À vous de décider comment seront répartis ces contenus et qui les dispensera.
- Il n'y aucune prescription sur le temps à allouer aux « COSP ».
- Aucune évaluation des contenus.

➡ Des activités liées à ces contenus sont assurément déjà proposées aux élèves de votre milieu. Nous vous suggérons de ne pas en ajouter inutilement, mais plutôt de cibler celles que vous ou d'autres intervenants faites déjà.



En cas d'incertitudes ou de dérives, n'hésitez pas à communiquer avec l'APL.

La FSE poursuivra ses revendications, considérant les impacts de ces contenus sur la charge de travail des enseignantes et des enseignants et l'absence d'investissements en ce qui concerne les ressources humaines et financières.

Modification aux domaines généraux de formation

Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle

AXES		COSP et résultats attendus de l'élève
Connaissance de soi : trois aspects	personnel	CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES : produire une description de soi en termes d'intérêts et d'aptitudes
	social	INFLUENCE SOCIALE : sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses valeurs sont influencés par les autres, puis des exemples où l'élève a de l'influence sur les autres
	scolaire	MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL : comparer les méthodes de travail et les exigences du métier d'élève à celles observées dans le monde du travail ATOUTS EN SITUATION DE TRANSITION : sélectionner des caractéristiques personnelles qui lui seront utiles pour se préparer au passage du primaire vers le secondaire (p.ex. : sens de l'organisation, débrouillardise, sociabilité, intérêt pour les activités de groupe ou sportives)
Connaissance du monde scolaire	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE : comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire	
Connaissance du monde du travail	OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE : élaborer une description de l'occupation des gens de son entourage immédiat	

Août 2017

Vous trouverez l'Instruction annuelle 2018-2019
sur le site de l'APL (www.lignery.ca)
sous l'onglet « Documents/Documents de référence »